

Foire aux questions

Ces informations sont mises à jour régulièrement. (Dernière mise à jour le 17/03/2020)

Clients de l'American Job Center (AJC)

Question : J'avais rendez-vous avec le personnel de l'AJC pour travailler sur mon CV. Puis-je encore y aller ?

Réponse : Contactez votre American Job Center local pour connaître le statut. Certains bureaux restent ouverts et d'autres n'ont qu'un accès limité pour les rendez-vous. Les coordonnées des AJC de tout l'État sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.labor.maryland.gov/employment/onestops.pdf>

Question : J'ai été inscrit à un atelier obligatoire dans mon AJC local cette semaine pour maintenir mes paiements d'assurance-chômage. Que dois-je faire si mon AJC est fermé ?

Réponse : Le personnel de réemploi prend contact quotidiennement avec les personnes dont les activités sont programmées pour fournir des services par téléphone et/ou par courrier électronique.

Question : Comment saurai-je quand mon AJC rouvrira à la clientèle ?

Réponse : Veuillez contacter votre AJC local ou consulter son site web <http://www.labor.maryland.gov/county>. Tous ont affiché leurs horaires ainsi que la durée pendant laquelle ils seront accessibles au public.

Question : J'ai été licencié en raison des récents événements liés à COVID-19. Puis-je percevoir l'assurance-chômage (AC) ?

Réponse : Consultez ce site pour obtenir de nombreuses réponses aux questions sur l'assurance-chômage: <http://www.labor.maryland.gov/employment/uicovidfaqs.shtml>

Maryland Workforce Exchange (MWE)

Question : J'ai récemment perdu mon emploi. Je veux profiter de cette période pendant que je suis à la maison pour explorer de nouvelles options d'emploi en ligne. Puis-je toujours utiliser le Maryland Workforce Exchange (MWE) ?

Réponse : Les services de MWE n'ont pas été touchés par l'urgence. Le site web du MWE reste pleinement fonctionnel, offrant un large éventail de services aux demandeurs d'emploi et aux entreprises. Le personnel du service d'assistance est disponible pour répondre aux courriels à l'adresse suivante dldwdwehelp-labor@maryland.gov

Les clients peuvent également accéder à une assistance technique par le biais d'un chat en direct.

Bénéficiaires de DWDAL

Question : Je suis bénéficiaire d'une subvention. Le service de l'emploi accepte-t-il ou traite-t-il encore des rapports, des demandes de fonds et des factures ?

Réponse : Veuillez consulter les informations ci-dessous pour les instructions relatives aux subventions et programmes spécifiques.

FAQ : FACTURES ET PAIEMENTS - Le personnel fiscal de la DWDAL continue de traiter à distance les demandes de liquidités et les factures au mieux de ses capacités pendant la fermeture des bureaux. Comme nous ne sommes pas en fonctionnement normal, il peut y avoir des retards dans l'ensemble du processus. Le meilleur moyen de nous joindre est par courrier électronique. Les bénéficiaires de subventions, les vendeurs et les zones de développement de la main-d'œuvre locale peuvent vérifier l'état des paiements à l'adresse :

<https://interactive.marylandtaxes.gov/extranet/gad/GADLogin/login.asp>

POUR LES SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE - (AIOE, Opiode, Apprentissage et autres subventions discrétionnaires) Veuillez continuer à envoyer les factures et les demandes d'espèces par courrier électronique à Dorothee Schlotterbeck : dorothee.schlotterbeck@maryland.gov

POUR LES SUBVENTIONS DU MARYLAND (EARN) - Les rapports trimestriels, y compris les formulaires de demande de paiement, sont dus le 15 avril. Les bénéficiaires de subventions pourront demander une prolongation jusqu'au 15 mai. Pour ce faire, veuillez contacter Mary Keller à l'adresse suivante : mary.keller@maryland.gov

Le personnel d'EARN reste déterminé à traiter les factures en temps utile et à fournir tout soutien supplémentaire nécessaire en ces temps sans précédent.

POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES - Les partenaires locaux des programmes d'éducation des adultes doivent contacter leur spécialiste des programmes d'éducation respectif pour toute question.

POUR L'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE - Le personnel de l'éducation correctionnelle de la DWDAL aura des capacités limitées pour traiter les demandes et les factures. Veuillez continuer à envoyer les factures et les demandes par courriel à Courtney Jones à l'adresse suivante : courtney.jones@maryland.gov

Nous traiterons les paiements à distance au mieux de nos capacités pendant la fermeture des bureaux. Comme nous ne sommes pas en fonctionnement normal, il peut y avoir des retards dans l'ensemble du processus. La meilleure façon de nous joindre est par courrier électronique.

Apprentissage

Question : **Mes apprentis risquent de ne pas pouvoir terminer leurs cours d'instruction connexes en raison de la fermeture des écoles. Mes apprentis pourront-ils terminer leur année en cours ?**

Réponse : *Le personnel du programme d'apprentissage et de formation du Maryland travaille avec les parrains pour offrir des solutions de rechange aux parrains et aux apprentis. Veuillez envoyer un courrier électronique à info@mdapprenticeship.com pour obtenir de l'aide.*

Question : **Quel sera l'impact des fermetures sur le programme d'apprentissage du Maryland, la jeunesse de l'État l'initiative sur l'apprentissage ?**

Réponse : *Les jeunes apprentis actuels et les employeurs pour lesquels ils travaillent sont priés de se référer aux contacts de leur système scolaire local pour obtenir des conseils supplémentaires concernant tout impact lié aux fermetures dues à COVID-19.*

Entreprises

Question : **Je dirige une entreprise ici dans le Maryland. Qui dois-je informer de mon intention de licencier des employés en raison de COVID-19 ?**

Réponse : *Les employeurs peuvent remplir le formulaire d'avis de licenciement en ligne à l'adresse suivante : <http://labor.maryland.gov/employment/disworkerreport.shtml>*

Question : **Je suis un chef d'entreprise qui travaillait déjà avec un représentant des services aux entreprises du département de l'emploi. Mes services vont-ils continuer malgré le fait que les employés du département de l'emploi travaillent à distance ?**

Réponse : *Oui, le personnel continue à faire des appels et à parler aux entreprises. Ils se feront un plaisir de vous parler par conférence téléphonique ou par courrier électronique concernant vos besoins. Si un salon de recrutement ou un grand salon de l'emploi a été prévu dans les semaines à venir, ces activités seront annulées jusqu'à ce que les restrictions actuelles soient levées.*